



Paysagez-vous

S'informer et mettre en œuvre le Plan Paysages | N°7 - Juillet 2024

**"Il en est des paysages comme des hommes :
il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets"**
Harry Bernard - Ecrivain, journaliste, penseur québécois (1898 / 1979)

Frange bâtie, lisière urbaine : un paysage de l'entre-deux

« Il existe une lisière physique où se côtoient deux mondes qui s'ignorent. L'un est le monde rural, que l'on aurait tort de qualifier de naturel. (...) L'autre correspond à la périphérie de la périphérie. Elle est instable, mouvante. Ce sont des zones pavillonnaires, des zones commerciales et des zones d'activité qui toutes tournent le dos au monde agricole, qui toutes sont dans l'éloignement du monde urbain et dans l'absence d'espaces publics partagés et pratiqués » - Michel DESVIGNE 2010

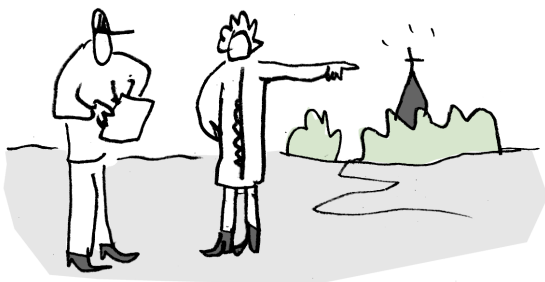
A la rencontre des franges ou lisières urbanisées

La frange ou la lisière est un **espace de transition** entre deux milieux définis et distincts. Elle constitue le premier plan des paysages construits et participe à l'identité des communes.

Comme tout espace de transition, sa forme, son épaisseur et son esthétique peuvent varier au fur et à mesure du linéaire.

La frange bâtie aussi appelé lisière bâtie, c'est un espace de transition, plus ou moins épais qui constitue un entre-deux entre des espaces aux usages très différents : habitats et agriculture le plus souvent, mais aussi zones d'activités, infrastructures.

Il existe également d'autres franges comme les franges forestières qui, pour les écologues, sont des **espaces aux potentiels de biodiversité très riches**, capables en fonction des modes de gestion choisis, de fournir un espace propice au vivant des deux milieux alentours tout en offrant un milieu particulier, accueillant son propre florilège d'espèces.



Traditionnellement, nos villes et villages lorrains sont entourés d'une frange épaisse souvent appelée « **verger périvillageois** » ou « **meix** ». Ce sont souvent des **espaces privés mais maintenus ouverts** composés de prairies avec vergers, abritant parfois potager, pâtures, arbres fruitiers, etc. De nombreux villages comportent ou comportaient un chemin périphérique permettant l'accès aux jardins par des voies parallèles à la rue principale.

Frange abrupte, espace à vif

L'absence de frange constitue une **confrontation entre deux milieux aux usages différents produisant son lot de nuisance**, notamment dans les secteurs résidentiels où les habitants, à la recherche de calme et de tranquillité

dans les jardins côtoie les activités agricoles générant parfois bruits, poussières et odeurs notamment lors des épandages, qu'ils soient chimiques ou naturels.



Pour gérer cette confrontation, les jardins se ferment : murs, clôtures ou plus rarement haies générant une limite abrupte, sans fonction. Les habitants se coupent alors des grands paysages et se recluent dans leur jardin.

Les lois récentes permettant de maintenir une zone tampon le long des espaces bâtis traduisent bien les inquiétudes existantes dans la société.

L'absence d'une interface de rencontre entraîne également une **méconnaissance des pratiques agricoles** : Que produisent-ils ? Quel(s) produit(s) épandent-ils ? Etc.

Les infrastructures et les zones d'activités ont également des difficultés à développer des franges qualitatives, en lien avec les caractéristiques des lieux et des enjeux locaux. On y retrouve de nombreux espaces délaissés et de nombreux talus plantés, coupant la vues et s'extrayant du site.

Le SCoTAM & les franges

La stratégie paysagère du SCoTAM porte une attention particulière à la qualité de ces espaces. Sans aller jusqu'à leur conférer des usages, la première ambition est d'assurer l'existence de frange permettant de maintenir une lisibilité de nos paysages (y compris bâtis) et préserver la singularité et l'identité de nos villes et villages, reconnues comme un **facteur d'attractivité et un catalyseur du sentiment d'appartenance à un territoire de ses habitants**.

Loin des modèles urbains ou architecturaux mondialisés, souvent observés dans les périphéries des villes et villages, **il n'existe pas de doctrine générale** applicable pour l'ensemble des franges à créer. Celle-ci **doit s'adapter aux particularités des lieux**, des points de vue à souligner, etc. On peut tout de même souligner les ambitions suivantes :

- une **vocation à souligner plutôt qu'à masquer**. Parce que la création d'une frange végétalisée n'a pas vocation à constituer un rideau derrière lequel on peut tout faire, mais plutôt comme un élément d'un projet plus global intégrant les enjeux de cohérence paysagère et architecturale, permettant d'assurer les coutures suivantes :
 - espace agricole/naturel - secteur de projet
 - secteur de projet - tissu bâti existant
- une **pérennité à rechercher**, qui s'assure davantage par un travail en épaisseur, diversifiant les strates et pouvant potentiellement être support d'usages lorsque la frange est portée sur du foncier communal.

Des espaces à ménager plutôt qu'à aménager

Cet espace, en lien avec le grand paysage, n'a pas besoin de lourd aménagement ni d'équipements spécifiques. La sobriété et la simplicité permettent de faire écho à l'ambiance générale du lieu et de relier la frange à l'ensemble des espaces perçus.

Lorsqu'un projet plus complet imagine des usages de ces espaces, n'a pas besoin de lourds aménagements : l'espace de prairie sous les arbres fruitiers suffit à accueillir une multitude d'usages : du jeu de ballon à la couverture de pique-nique par exemple. Quelques bancs issus de la récupération de bois sur place peuvent ponctuer les cheminements. La gestion différenciée laissant s'exprimer la banque de fleurs spontanées déjà présente dans les sols permet d'offrir un espace de fleurs à cueillir pour composer des bouquets de saison, la haie champêtre : de récolter noisettes, myrtilles et framboises, l'arbre tordu ou le bosquet, de créer un coin propice à la construction d'une cabane par les enfants, etc.

Sobre et multifonctionnelle, la frange peut alors devenir un lieu de rencontre, favorisant les liens sociaux et multigénérationnels, gérer les eaux pluviales, produire de la nourriture.

Explorer l'épaisseur de la frange

Elle peut prendre des **formes très diverses en fonction des besoins** à la fois des habitants, des usagers et des agriculteurs. Elle peut remplir de nombreuses fonctions notamment sociales, environnementales et/ou agricoles.

Parfois, elles se constituent d'un **espace agricole transitoire** : vergers, prairies, maraîchage. Ces cultures sont favorables à la diversification du paysage et permettent de créer un espace tampon avec de grandes cultures. Elles peuvent, dans le cas d'une vente directe, constituer une belle entrée en matière pour favoriser le lien entre agriculteurs et habitants, ouvrir le dialogue sur les pratiques et la gestion de leurs productions pouvant évoluer selon les sensibilités de ses consommateurs directs.

D'autres sont publiques : constituées de cheminements doux, de haies, de plantations d'arbres divers ou de vergers partagés, de plateformes de compostage faisant le lien entre la gestion locale des déchets individuels et la revalorisation en substrat pour les sols agricoles.

Mais de nombreuses autres formes existent ou sont encore à inventer en fonction des dynamiques locales et des besoins : l'espace maraîcher communal permettant d'alimenter la cantine, le maraîcher professionnel couplé à un espace de jardins familiaux ou partagés, aire de jeux, sentier de randonnée, parcours artistiques, etc.



Une autre vie s'invente ici



En lisière d'espace habité, l'enjeu majeur du ménagement de cet espace est de constituer une **interface favorisant la rencontre entre habitants et agriculteurs**.

Observer la saisonnalité de l'agriculture, se réaccaparer la saisonnalité des aliments également mais aussi (re)découvrir les pratiques agricoles en offrant aux riverains un accès à cette frange : un cheminement doux pour les promenades, favorable à la découverte de la commune sous un nouvel angle. Des percées sur la silhouette villageoise ou urbaine, la rencontre de nouveaux rythmes de vie, plus apaisés grâce à l'absence de perception de la circulation automobile, les temps lents de la marche et du vélo permettent de rencontrer différents usagers : le jardinier, les jeux d'enfants, etc.

En période caniculaire, ces espaces peuvent être les **lieux publics propices pour se rafraîchir en fin de journée** avec leur potentiel à plus rapidement baisser en température une fois le soleil couché.

La lisière, colonne vertébrale d'un réseau à déployer

La frange permet d'esquisser un **réseau doux alternatif et sobre** offrant un recul intéressant pour percevoir les silhouettes villageoises ou urbaines depuis le grand paysage.

A terme, le prolongement de ces cheminements peut constituer un nouveau maillage du territoire :

- d'un côté par des venelles et chemins à travers l'espace bâti,
- de l'autre à travers champs, par des chemins d'exploitations agricoles permettant de rallier les communes voisines.

Ces itinéraires, aux portes de l'espace habité, sont propices à la réappropriation des territoires par ses habitants, à travers la **redécouverte de leur environnement quotidien** et la mise à disposition d'un espace **permettant la pratique de diverses activités de loisirs localement**.

La plantation d'arbres pour accompagner ce réseau de cheminements pourrait également contribuer au redéploiement de l'arbre champêtre, à la lisibilité des itinéraires et à la production d'ombrage pour accompagner les déplacements doux lors des périodes chaudes.



La lisière, terre de lien

La création d'une épaisseur plantée, support des végétaux endémiques avec ou sans variétés potagères ou fruitières peut constituer une trame riche pour abriter la faune locale. Le développement d'une ceinture verte, ou même d'une section permet à la faune de circuler et elle aussi de bénéficier d'une zone de transition entre de vaste espace parfois de monoculture et des jardins privés plantés d'essences plus botaniques et moins adaptées à notre faune locale.

Cette ceinture est aussi une **amorce pour connecter les espaces naturels et les corridors écologiques** existants localement, **avec le cœur urbanisé** via une connexion entre espaces publics intra-urbain et frange. A terme, on peut imaginer un véritable réseau de déplacement de la faune entre grand paysage – frange – espaces verts publics en secteurs urbanisés. Ce réseau est notamment favorable à la préservation des populations locales de nombreuses espèces mais permet également de réguler les populations de nuisibles (moustiques, rats, etc.)

En complément de la trame verte et bleue - espaces verts, zones humides et milieux aquatiques supports à la vie et aux déplacements de la faune et de la flore-, nous pouvons également penser dans le cadre de ce maillage à la trame brune en proposant une continuité de sols vivants et fonctionnels à travers l'espace urbanisé !



Le Plan Paysages en action !

- **Projet PEPS : Quel territoire pour demain ?**
Une 6e édition vient de s'achever avec 4 classes des écoles de Rombas, Vitry-sur-Orne et Talange. Depuis la rentrée 2023, elles participent à ce projet pédagogique pour comprendre leur territoire et réfléchir à son avenir. Et pour pousser plus loin la démarche : une partie des élèves se sont rendus à la journée de restitution à vélo ! [Retour en image et en vidéo ici](#)
- **Observatoire de la pierre sèche**
Pour améliorer la connaissance de notre patrimoine présent dans nos paysages quotidiens, un observatoire collaboratif a été lancé en ligne afin de référencer l'ensemble des ouvrages en pierre sèche de notre territoire. Le but : disposer d'un outil de localisation de ces murs et peut-être étudier leurs typologies et usages à travers les différentes unités paysagères du SCoTAM ! Rendez-vous sur <https://pierre-seche.gogocarto.fr> pour ajouter vos pépites !
- **AMI "Rebâtissons nos murs en pierre sèche"**
Un deuxième Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé à l'été 2023 afin de restaurer un mur en pierre sèche présent sur le territoire, au travers d'un chantier pédagogique mené avec le lycée agricole de Courcelles-Chaussy. La commune de Plappeville est lauréate de cet appel à projet avec une restauration de mur qui devrait avoir lieu cet automne. Un Café-Paysage en lien avec ces travaux pour découvrir le patrimoine local de la pierre sèche sera organisé en parallèle.

Pour aller plus loin

- **A lire :**
[Article "Épaissir les lisières"](#) par Michel DESVIGNES, Magazine POUR 2010/2-3, n°205-206, p.145-148 [La brève de Café sur les franges](#) issue du Café-paysage du SCoTAM du 3 mai 2023 [Zoom sur la diversité des franges du SCoTAM](#)
- **A télécharger :**
[La lisière agri-rubaine : Guide pratique à l'usage des élus locaux](#), Association du Triangle Vert, CAUE91 et L'atelier de l'Ours - octobre 2018

Les prestataires du Plan Paysages



Les partenaires financiers

Fonds Européen
Agricole pour le
Développement
Rural : l'Europe
investit dans les
zones rurales



Contact

Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM

Accueil : 03 72 60 61 32

Email: contact@scotam.fr

Web: [Site internet Plan Paysages](#)

Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Gérez votre abonnement ci-dessous :

[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)

SCoTAM

48 Place Mazelle

57000 METZ